

Ecole du centre
Pont d'Ain

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL
D'ECOLE
du 20 / 06 / 2023**



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : Julia Vuillaume			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Laura Pinori	x		
Maire : Jean-Marc Jeandemange		x	
Adjointe à la communication : Karima Rabehi	x		
Conseillère municipale : Cyrielle Brun	x		
Adjointe aux affaires scolaires : Léontina Garnier	x		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Muriel St Pierre	x		
Elodie Gagnard	x		
Patricia Dalloz	x		
Charline Boizet	x		
Laetitia Boillot	x		
Audrey Timar		x	
Emeline Majerus	x		
Maxellende Scalbert		x	
Julie Zanolin	x		
Camille Suarez	x		
Karen Froment	x		
Sandrine Pomi	x		
Laura Cortinovis	x		
Un des maîtres du RASED :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Laetitia Abbate	X		
Maud Yvroud		X	
Camille Perrin		X	
Françoise Barcelo		X	
Thomas Buisson		X	
Thomas Berjoan			
Amandine Baudrat	X		
Marie Pernet	X		
Justine Nunnes		X	
Cedric Valette	X		
Philippe Bremont		X	
Olivier Gonthier		X	
Marilyne Maturel		X	
Lois Pesenti	X		
Caroline Varey		X	
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :		x	
Médecin scolaire :		x	
Infirmier(e) scolaire :		x	
Assistante sociale :		x	
ATSEM		x	
Représentant périscolaire :		x	
D.D.E.N.		x	

I. Fonctionnement de l'école

a) Climat scolaire : Cellule Phare

1. Compte rendu de la cellule Phare

Nombre d'intervention : 4

Lors du premier entretien, les élèves intimidateurs se ferment. Cependant lors du deuxième, les élèves parlent enfin et comprennent leurs erreurs. Ce dispositif donne satisfaction. L'équipe enseignante reste vigilante quant aux différentes situations d'intimidation.

2. L'inquiétude des parents

Face à l'ampleur des cas d'harcèlement, les RPE expriment la possibilité de parler du harcèlement plus régulièrement et dès le CP. Le corps enseignant (de la maternelle au CM2) participe tous les ans à la journée contre le harcèlement. 10 heures annuelles obligatoires et intervention en CM2.

Les RPE souhaitent que l'existence du programme PHARE soit rappelée aux parents de l'école car ils ne pensent pas que tous les parents soient bien informés. Tous les ans, un mot de rappel du dispositif sera distribué dans les cahiers de liaison comme cette année.

Ecole	Nombre de suivis (fiches de liaison)	Nombres d'élèves en prévention
Pont d'Ain (cycle 1) 2 classes		10
Pont d'Ain (cycle2) 5 classes	34	3 groupes 24 séances
Pont d'Ain (cycle 3) 3 classes	10	Prévention ciblée 10 cm1 et cm2 18 séances

b) Les interventions RASED

1. Compte rendu du RASED

Agnès Chappau et Anne-Marie Malafont, Enseignantes spécialisées RASED en charge de l'aide à dominante pédagogique, Circonscription de Poncin / Antenne de Pont d'Ain

La psychologue Education Nationale (qui est la psychologue de l'antenne Meximieux), Mme Dabek Dorsaf a réalisé les bilans pour les orientations EGPA et ULIS. Elle a pu ensuite, à partir du mois de mars, réaliser quelques bilans pour les dossiers MDPH 1ère demande et quelques bilans de CM1 en vue d'une orientation au collège.

2. Psychologue scolaire

Le RASED de Pont d'Ain n'est pas pourvu d'une psychologue scolaire. La psychologue du RASED de Meximieux essaye de prendre en charge des élèves, qui ne sont pas dans son secteur, pour pallier à ce manque. Cependant, elle ne parvient pas à tous les bilanter.

Les RPE s'étaient renseignés auprès d'autres écoles afin de faire une action commune. Seulement deux écoles ont répondu (Priay et Neuville sur Ain). Les RPE ont émis la possibilité de réaliser un courrier à la circonscription en partenariat avec les deux écoles ainsi qu'un courrier à la presse.

Ils demandent que l'école fournisse un bilan que voici :

- Cette année, 44 élèves de l'école ont bénéficié d'un accompagnement du RASED.
- 16 élèves n'ont pas pu obtenir de bilans psychométriques ou les ont obtenus très tardivement. 1 élève de Cm2 n'a pas pu obtenir une orientation en EGPA à cause de l'absence d'une psychologue scolaire.

Pour étayer cette analyse, il serait pertinent d'obtenir les données pour d'autres écoles du secteur.

c) Présence des parents aux abords de l'école

D'une part, nous remarquons qu'en ce qui concerne les parents qui stationnaient longtemps à l'avance sur le trottoir devant l'école, la situation s'est améliorée.

D'autre part, nous rappelons que les parents dont les enfants sont en élémentaire doivent attendre leur enfant du côté de la salle des fêtes.

M. Ravet est salué pour son travail remarquable pour assurer la sécurité aux abords de l'école.

II. Organisation de la rentrée

a) Les effectifs de la rentrée

Nombre total d'élèves : 240

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
8	9	30	35	46	30	42	40

Parmi cet effectif, on compte 12 élèves ULIS.

b) L'organisation des classes

Cette organisation peut évoluer au cours de l'été en fonction du nombre et du niveau des élèves qui seront inscrits jusqu'en septembre 2023.

Au jour du conseil d'école, les répartitions sont les suivantes :

Classe (niveaux)		Effectif par niveau		Effectif global
PS	GS	8	15	23
MS	GS	9	15	24
CP		23		23
CE1		23		23
CE1		23		23
CP	CE2	12	8	20
CE2		22		22
CM1		27		27
CM1	CM2	15	12	27
CM2		28		28

c) Personnels quittant l'école

Nous souhaitons un bon départ à Mme Froment qui quitte l'école cette année après de longues années au sein de cette école.

Nous souhaitons également une bonne continuation à Mme Cortinavis.
Me Scalbert et M. Serfaty sont en attente de leur affectation.

Les cours se termineront le vendredi 7 juillet.

La rentrée des classes aura lieu le **lundi 4 septembre 2023**

III. Bilan des actions menées ou à venir

Le projet d'école sera présenté lors du 1^{er} conseil d'école 2023-2024.

L'équipe enseignante remercie la mairie (M. Bourdeauduc pour la FNE), le Sou des écoles et les parents qui apportent leur participation financière à la coopérative.

a) Permis piéton

3 élèves sur 41 n'ont pas obtenu le permis piéton

Remise des permis piéton ce lundi avec le policier municipal, Me Garnier et la Maif .

L'école est intéressée par le permis « savoir rouler ». Elle est en attente d'un prêt de la piste par la Maif.

Les élèves de CM1 possédant un vélo doivent être recensés. Les familles sont invitées à prêter les leurs aux élèves qui n'en ont pas.

b) Piscine

L'école remercie la mairie pour le budget de 7000 euros reconduit pour financer les séances de piscine du cycle 2 (CP-CE2)

Problèmes soulevés par les RPE :

Problème de maillot : un élève s'est rendu à la piscine sans maillot pour cause de problèmes financiers. Les RPE émettent la possibilité de prévoir des maillots supplémentaires ou bonnets en faisant une récolte à l'échelle de l'établissement. Cette pratique se fait déjà pour les bonnets mais il est compliqué de le mettre en place pour les maillots (hygiène). Les fournitures (Bonnet et maillot de bain) seront ajoutées sur la liste de rentrée scolaire afin que les parents puissent les acquérir avec les allocations de rentrée.

Les parents accompagnateurs : les RPE déplorent le manque d'accompagnateurs pour aller à la piscine. L'école communique pourtant dès le mois de juin à ce sujet sachant que des agréments doivent être passés. Sans parents agréés, des séances risquent d'être annulés.

Au niveau du « savoir nager », le collège avait l'habitude de l'organiser en septembre. Les élèves qui n'ont pas l'attestation, la passeront plus tardivement dans l'année de 6ème.

c) Aide aux devoirs

Le secours catholique a contacté la mairie puis les RPE. Il propose une aide personnalisée pour les devoirs ou le soutien scolaire. La directrice va prendre contact avec l'association pour connaître les missions et envisager un partenariat pour des élèves ciblés.

d) La salle des fêtes

La salle des fêtes étant en travaux à la rentrée, les classes n'y auront plus accès alors que l'EPS est une discipline obligatoire pour un volume annuel de 108 heures. Par ailleurs, le projet d'école portera sur le sport. A défaut de solutions proposées par la mairie, l'équipe enseignante demande un éventuel financement pour mettre en place des partenariats avec des clubs sportifs. Des RPE proposent de créer une commission pour discuter de cette problématique.

IV. Demandes faites à la mairie

Financement de matériel adapté pour organiser une classe flexible : La demande est mise au budget 2024. Elle est envisageable sous réserve d'être accepté par l'ensemble de la municipalité.

Remplacement d'un vidéo projecteur dont la lumière commence à faiblir : La mairie dispose d'un vidéoprojecteur de secours.

Demande d'équipement de climatisation au 2ème étage : En effet, la classe du deuxième recense 37 degrés constatés dans une classe non climatisée. La chaleur déclenche des saignements de nez chez certains élèves.

Fixation des vidéo projecteurs dans les classes concernées.

Connexion des classes au réseau Internet.

Achat d'un coffre pour le stockage des vélos en maternelle.

Achat d'un nouveau massicot.

Achat de 5 tables.

Fin de la séance à 19h30

Mme PINORI Laura

Le, 22/06/2023